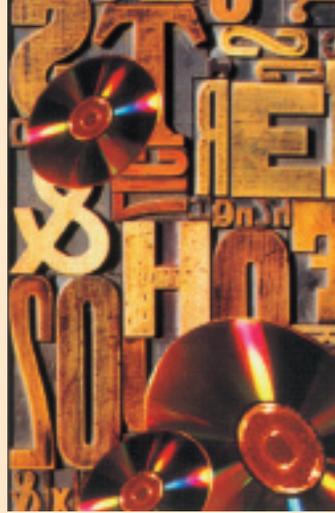


La pénétration du numérique dans les activités humaines est chaque jour plus grande car elle s'accompagne d'un discours partisan et actif du monde industriel et des politiques publiques. A l'ère du numérique, la transformation de nos sociétés en sociétés de l'information et des connaissances, la virtualisation de l'économie en économie numérique, les programmes de dématérialisation des administrations gouvernementales, la mutation du monde éducatif, etc. sonnent comme d'impératifs ordres de marche dirigés vers les personnes physiques et morales, acteurs micro et macroscopiques de nos sociétés en mutation. Indéniablement, les technologies du numérique sont à l'origine de bouleversements d'une rare intensité dans les sphères professionnelles, personnelles, sociales et culturelles.

La publication en ligne, les messageries synchrones et asynchrones, le peer-to-peer, la transmission de photos et de vidéos via la téléphonie, les blogs, etc. sont autant de contextes technologiques complexes où des usages inédits émergent, surprenant les concepteurs des dispositifs et exigeant de la société des recadrages juridiques de plus en plus fréquents.

Les facteurs qui concourent à l'adoption et à l'usage par un large public des technologies du numérique étant multiples, *Usages et Numérique* a choisi d'examiner les situations d'adéquation, de détournement et d'adaptation de sujets en prise – individuellement ou au sein de processus collectifs – avec les dispositifs techniques numériques.



Document numérique

Volume 10 – n° 3-4/2007

Usages et numérique

sous la direction de

Fabrice Papy

Usages et numérique

© Lavoisier, 2007
11, rue Lavoisier – F-75008 Paris
ISSN 1279-5127
ISBN 978-2-7462-2169-7

Directeur de publication : Patrick Fenouil

Edition : Lavoisier
14, rue de Provigny – F-94236 Cachan cedex
tél. : 33 (0)1 47 40 67 00
fax : 33 (0)1 47 40 67 02
dn@lavoisier.fr

<http://dn.revuesonline.com>
<http://www.revuesonline.com>

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Document numérique

Rédacteur en chef

Jean-Marie Pinon, LIRIS, INSA-Lyon, Villeurbanne

Comité scientifique

Marie-Anne Chabin, *Archive 17*

Cécile Roisin, INRIA Rhône-Alpes, UPMF Grenoble

François Role, CRIP5, Université Paris 5

Chantal Soulé Dupuy, IRIT, Université des Sciences Sociale de Toulouse

Christine Vanoirbeek, EPF Lausanne

Usages et numérique

Sous la direction de

Fabrice Papy, DnU, Université Paris 8

MEMBRES DU COMITÉ DE LECTURE

Raymond Bérard – ABES, Montpellier

Philippe Bouquillon – CEMTI, Université Paris 8

Viviane Couzinet – LERASS, Université Toulouse 3

Michèle Hudon – EBSI, Université de Montréal

Fabrice Papy – DnU, Université Paris 8

Joachim Schopfel – INIST-CNRS, Vandœuvre-lès-Nancy

Peter Stockinger – FMSH/INALCO, EsCom, Paris

Editorial

La pénétration du numérique dans les activités humaines est chaque jour plus grande car elle s'accompagne d'un discours partisan et actif du monde industriel et des politiques publiques. A l'ère du numérique, la transformation de nos sociétés en sociétés de l'information et des connaissances, la virtualisation de l'économie en économie numérique, les programmes de dématérialisation des administrations gouvernementales, la mutation du monde éducatif, etc. sonnent comme d'impératifs ordres de marche dirigés vers les personnes physiques et morales, acteurs micro et macroscopiques de nos sociétés en mutation. Indéniablement, les technologies du numérique sont à l'origine de bouleversements d'une rare intensité dans les sphères professionnelles, personnelles, sociales et culturelles.

La publication en ligne, les messageries synchrones et asynchrones, le peer-to-peer, la transmission de photos et de vidéos via la téléphonie, les blogs, etc. sont autant de contextes technologiques complexes où des usages inédits émergent, surprenant les concepteurs des dispositifs et exigeant de la société des recadrages juridiques de plus en plus fréquents.

Les observations et les analyses sur les usages de tels environnements sont complexifiées par l'instabilité du champ observé en faisant la part belle aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dont le renouvellement incessant bouscule les contextes et les conditions d'usages. Les méthodes et les protocoles demandent à être systématiquement réadaptés. Depuis l'avènement du tout « numérique » et la construction politique, économique et industrielle de la Société de l'Information (PAGSI, RESO/2007), force est de constater que nous sommes entraînés par une puissante dynamique d'innovation et de transformation des mécanismes technologiques de diffusion de l'information.

Ces incessantes transformations technologiques, présentées comme des améliorations et des évolutions liées au progrès techno-scientifique invalident partiellement les études d'usage antérieures pour quelques paramètres techniques supplémentaires. La messagerie électronique témoigne de cette évolution constante : les modalités techniques de transport des courriers via le réseau téléphonique commuté (RTC), l'ADSL, le câble, le satellite, le « Très Haut-débit » (à base de fibre optique), l'utilisation de terminaux de type PDA ou plus simplement des téléphones cellulaires en lieu et place des logiciels de messagerie dédiés, la protection contre spams et virus, l'intégration de données multimédia, etc. illustrent la façon dont la mouvance technologique malmène les travaux sur les usages en rendant rapidement caduques ses résultats.

Dans les sociétés de l'information réticulées qui se construisent actuellement, il est attendu que tout citoyen ait les compétences nécessaires à l'épanouissement et le

développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi¹. La compétence numérique figure parmi celles-ci. Elle implique autant l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information que l'aptitude à utiliser de manière critique toute information dont la pertinence aura été évaluée. Or ces recommandations relèvent quasiment de l'utopie quand on s'attache à recueillir des données tangibles qui permettent moins d'apprécier l'appropriation des systèmes par les individus que l'adéquation des fonctionnalités des dispositifs aux demandes des utilisateurs, elles-mêmes interprétées par les concepteurs.

C'est dans ce cadre que Geneviève Vidal dans « Usages de l'innovation interactive » interroge la dimension de l'interaction et de l'interactivité inséparable de toutes activités numériques. L'analyse d'usages de l'interactivité, non conventionnelle particulièrement sur les sites de netart, permet de mettre en évidence un désir d'agir déstabilisé. Cette analyse révèle que les internautes revendiquent une posture interactive selon les normes standard hypermédiatiques. Geneviève Vidal constate que les usagers de ce type de site apprécient alors la désorientation qui provoque de nouvelles compétences ou émotions dans l'environnement numérique. Entre l'envie de l'inconnu et l'exigence de repères, les usagers se retrouvent alors dans une ambivalence qui met en tension l'expérience interactive.

L'article rédigé par Robin Vivian et Jérôme Dinet sur « La recherche collaborative d'information. Vers un système centré utilisateur » met en lumière les processus mentaux et les comportements qui sont en œuvre lors de démarches de recherche collaborative d'informations. Les études scientifiques qui s'intéressent aux activités de recherche collaborative d'informations mettant en œuvre les TIC du point de vue des usages et des usagers restent minoritaires ; la contribution de Robin Vivian et Jérôme Dinet met l'accent sur les différences entre recherche individuelle et recherche collaborative en soulignant les différentes cognitives que ces deux démarches de recherches sous-tendent. Elle évoque les premiers éléments permettant d'envisager la création d'un outil d'aide à la recherche collaborative.

Dans la contribution de Béatrice Bégault, « Usages et pratiques de la publication électronique des résultats de la recherche. Le cas des sciences de l'ingénieur » c'est l'évolution des pratiques de lecture et de consultation des revues électroniques qui est interrogée. Béatrice Bégault commente les résultats d'une observation qualitative d'une population de chercheurs d'une école d'ingénieurs en arts chimiques et technologiques. En mettant en évidence les usages et les pratiques informationnelles en sciences de l'ingénieur, elle révèle les réticences et l'ambivalence des pratiques qui accompagnent les processus de validation des publications scientifiques.

¹. Recommandation du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences-clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Journal officiel L 394 du 30.12.2006).

La contribution de Franck Debos « Les relations numériques Individu-Marque » réintroduit la notion d'interactivité dans le cadre de l'activité numérique que les consommateurs entretiennent avec les entreprises et les marques. L'auteur note que l'usage du numérique par le consommateur traduit des attentes fortes en termes de proximité relationnelle, de convivialité et d'identification mutuelle. Ainsi l'interactivité numérique modifie le modèle de représentation du monde et pose le problème du cadre d'interprétation de cette information. Compte tenu de leur notoriété les entreprises s'attachent à devenir auprès des individus de véritables référents et guides à partir de leur propre univers sémantique. La maîtrise de l'interactivité numérique dans le but d'accrocher le consommateur implique l'intégration d'une certaine humanité, une présence émotionnelle et affective ainsi qu'une réelle assistance dans la vie quotidienne de l'individu.

L'article d'Alain Chaptal s'intéresse aux « Usages prescrits ou annoncés, usages observés. Réflexions sur les usages scolaires du numérique par les enseignants ». En s'appliquant préalablement à distinguer les notions relatives à l'usage, la pratique et l'utilisation, Alain Chaptal met l'accent sur les perspectives d'usages des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) par les enseignants du scolaire et révèle, en les analysant, les paradoxes et contradictions des discours officiels sur ces questions. Dans son article, l'auteur présente également la situation française en les rapprochant d'expériences américaines.

Le dernier article rédigé par Mohamed Sidir est consacré à « Campus numériques. Retour sur une politique d'enseignement supérieur à distance ». Dans cette dernière contribution, l'auteur propose de reconsidérer la juste place de l'usage des TIC dans le processus de développement des campus numériques français. Il montre comment – dès les premiers appels à projet – l'orientation manifestement économique et largement ouverte sur une approche marchande de l'éducation a eu un effet immédiat sur les vocations pédagogiques et collaboratives des dispositifs de formation à distance et par ricochet sur leurs usages possibles. Alors que les publications scientifiques consacrées aux dispositifs de formation à distance s'intéressent plus fréquemment à la production de contenus ou aux possibilités qu'offre le travail collaboratif, l'article de Mohamed Sidir apporte un éclairage original situé bien en amont des travaux portant sur l'analyse des usages. La connaissance du contexte de la genèse des campus numériques français que maîtrise parfaitement l'auteur vient alimenter une réflexion étayée sur une autre façon d'interroger l'usage des dispositifs techniques.

Fabrice Papy
Université Paris 8, Saint-Denis